

PROCÈS - VERBAL

Réunion du samedi 9 janvier 2021 à Tartas

Présidence :

BUSQUET Jean-Pierre

Membres présents :

Mesdames : DELAYEN Anne, HAZERA Claudine, LAMUDE Patricia, LARRAT Dany

Messieurs : ALIES Joël, CABADO David, DELAYEN Mathieu, DELAYEN Michel, GARANS Christophe, LAMUDE Bastien, LARRAT Jean-Pierre, LASSERRE Jean-Pierre, PEDUCASSE Marc, POMEYROL Pierre, SABATHIER Jacques, VILLENAVE Jean-Jacques

Membre absent excusé : CARRERE Olivier

Le Président Jean Pierre BUSQUET remercie les personnes présentes, excuse les absents.

Ouverture de la séance à 14h30

L'ordre du jour se déroule comme suit :

✓ **Accueil des membres élus au CD 40**

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux élus au siège à Tartas, siège dont le Comité Départemental est propriétaire depuis longtemps.

✓ **Présentation du fonctionnement aux nouveaux élus**

Le Président précise comment le Comité fonctionne et les dossiers dont il se charge ainsi que la façon dont les décisions sont prises (formations, calendriers, stages, challenges...). Explique les délégations qui sont transmises aux membres du comité directeur.

Précise les échanges, les communications et la tenue des réunions.

Développe le rôle des commissions et les responsabilités.

✓ **Lecture du Règlement intérieur et des Statuts**

Le Président fait une lecture rapide du Règlement intérieur, sur les droits et devoirs de chaque membre du Comité. Rappelle les grandes lignes des statuts, le tout sera envoyé aux membres.

✓ **Composition du bureau**

Sur proposition du Président, sont élus au bureau directeur :

- Vice-Président : Joël ALIES
- Secrétaire Général : Bastien LAMUDE
- Secrétaire adjoint : Jacques SABATHIER
- Trésorier Général : Jean-Jacques VILLENAVE
- Trésorière adjointe : Patricia LAMUDE

✓ **Composition des commissions**

Les commissions constituent les groupes de travail du Comité, pour cela les responsabilités sont données aux membres élus dans ces commissions et des personnes externes peuvent les composer à condition d'être licenciés sur le département.

Sur proposition du Président, sont élus responsables des commissions :

- Commission Jeunes : Michel DELAYEN / Olivier CARRERE / Marc PEDUCASSE
- Commission Cyclo-cross : Pierre POMEYROL
- Commission Piste : Mathieu DELAYEN
- Commission Ecoles de vélo : Jean-Jacques VILLENAVE
- Commission BMX : David CABADO
- Commission Féminine : Anne DELAYEN
- Commission Arbitrale : Joël ALIES

- Commission Communication / Marketing : Bastien LAMUDE
- Intendance Siège : Claudine HAZERA
- Commission Tour des Landes : Jean-Pierre BUSQUET et le comité directeur
- Représentant du Comité Départemental au Comité Régional : Bastien LAMUDE

✓ **Questions et informations diverses**

- Stage départemental : la date est à prévoir, par habitude ce stage avait lieu pendant les vacances de février. Cela semble compliqué avec les conditions sanitaires actuelles. Réflexion sur une autre date avec également la journée de détection, le jour précédant le stage. Travail à poursuivre en commission.

- Formation Arbitres : intervention de Joël ALIES, présentation de la formation arbitre régional en collaboration avec le CD64, le 23 janvier 2021 au Centre Nelson PAILLOU à Pau. Les candidatures sont à lui adresser en espérant susciter des vocations dans les clubs.

- Formation Encadrants : le Président souhaite que les formations puissent être décentralisés au niveau du département. Des formations de 1^{er} et 2nd niveaux auront lieu dans les Landes par un ou des formateurs titulaires du Brevet d'Etat. Travail de réflexion en cours et prises de contact à venir.

Reste une question sur le coût de ses formations et sur la prise en charge des frais des candidats.

- Est demandé aux membres du Comité de se prononcer sur le montant de la cotisation départementale, des droits d'organisation et de l'aide du Comité aux clubs organisateurs de championnats départementaux.

Montants inchangés, pour rappel :

- Cotisation départementale : 60 €/club
- Droits d'organisation : 23 €/course
- Aide CD 40 championnats départementaux : 150 €/championnat

- Calendrier : le Secrétaire rappelle que le calendrier des clubs doit être transmis et d'autant plus les modifications **au Comité Départemental** pour mise en commun et le Comité Départemental transmet le tout au Comité Régional. Le CD 40 souhaite travailler en collaboration avec le CD 64 afin d'éviter d'avoir des épreuves en concurrence et surtout pour la mise en place de championnats bi-départementaux.

- Communication : intervention de Bastien LAMUDE ; le Comité Départemental a créé la saison passée son site internet. Aujourd'hui, nous devons développer encore plus notre visibilité et diffuser des informations officielles, or en ce moment un faux compte Facebook publie des informations erronées et non officielles.


C'est pourquoi, le Comité va créer sa page Facebook officielle où seront publiées toutes les informations utiles. Une note d'information va être envoyée aux clubs pour les en informer.

- Assemblée Régionale : elle aura lieu le 24 janvier 2021 en visioconférence.


L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30

Prochaine réunion le dimanche 31 janvier à 10h

**Le Président,
Jean-Pierre BUSQUET**


Comité des LANDES de Cyclisme
160 Place du LUC
40400 TARTAS
cyclisme_ffc40@gmail.com

**Le Secrétaire Général,
Bastien LAMUDE**


Secrétaire Général du Comité des Landes
de Cyclisme
160, place du Luc
40400 TARTAS